Le Relais, leader de la valorisation textile

De la collecte à l'innovation

Le Relais est le seul acteur à maîtriser toute la chaîne de récupération textile en France, **de la collecte au tri et à la valorisation,** notamment dans ses boutiques Ding Fring.

L'entreprise développe aussi de nouveaux débouchés pour les déchets textiles, comme **Métisse®, un isolant performant** pour le bâtiment conçu à partir de fibres en coton.

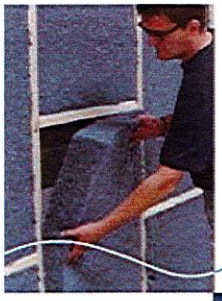

Du don à la valorisation : le parcours des TLC au Relais (Textiles, Linge de maison & Chaussures)

Un réseau d'entreprises à but socio-économique

Le Relais réunit d'autres entreprises favorisant, tout comme le textile, la **création d'emplois** pour une main-d'œuvre peu ou pas qualifiée, ou contribuant à l'amélioration des conditions de vie des personnes en difficulté. Ces activités représentent aujourd'hui près d'une centaine d'emplois.

Le Relais activités textiles

Collecte, tri, réemploi (export et boutiques Ding Fring), recyclage (chiffons d'essuyage et matières premières, dont l'isolant Métisse®)

Espérance

Conditionnement (filmage, co-packing, étiquetage, montage et remplissage de présentoirs/PLV, préparation de commandes, contrôle qualité, stockage, distribution, routage, transport…)

Lyd France

Fabrication et distribution de peintures pour le bâtiment et pour l'industrie

LE RELAIS

Façon Relais

Travail à façon (conditionnement, assemblage, vente et marketing, contrôle qualité, logistique)

Interinser

Intérim d'insertion pour les chômeurs de longue durée, dans les secteurs du BTP, transport/logistique, restauration, industrie, service-tertiaire, marée, tri sélectif (1 placement tous les 2 jours)

Les Toits de l'Espoir

Réhabilitation d'habitations anciennes ou insalubres pour les transformer en logements sociaux (1 logement tous les 2 jours)

Que donner au Relais ?

Pourquoi recycler les vêtements et les chaussures ?

Pour :

- créer des emplois
- limiter le gaspillage
- protéger l'environnement

Pour trouver le conteneur ou la boutique du Relais le plus proche de chez vous :

www.lerelais.org

Carte d'identité

Quoi ? Le Relais est un **réseau d'entreprises** qui agit pour l'insertion de personnes en situation d'exclusion. Pour créer des emplois, le Relais a professionnalisé les activités de collecte, de tri et de recyclage des textiles usagés. Il est ainsi devenu la **première entreprise de valorisation textile en France.**

Qui ? Aujourd'hui, Le Relais emploie plus de **2 200 salariés** en France et en Afrique. Ces femmes et ces hommes courageux ont connu l'exclusion et s'en sont sortis grâce à leur travail.

Où ? Le Relais regroupe **28 Relais locaux** qui interviennent sur l'ensemble du territoire français. Et compte 3 implantations en Afrique (Burkina Faso, Sénégal, Madagascar).

Depuis quand ?

Fondé en 1984 par des membres de la communauté Emmaüs Artois, le Relais est animé depuis son origine par les valeurs de solidarité, de générosité et de partage prônées par l'Abbé Pierre.

Autre chose à savoir ?

En offrant à 90 % des textiles collectés une deuxième vie, **le Relais agit en faveur de l'environnement** : il contribue à réduire les déchets ménagers et à préserver les ressources naturelles.

Une vocation : la lutte contre l'exclusion

L'insertion par le travail

L'action du Relais est basée sur la conviction que le retour à l'emploi des personnes en difficulté est un moyen de les aider à **préserver leur dignité**, à retrouver leur autonomie financière et une place dans la société. Le Relais permet à ses salariés de s'insérer durablement dans le monde du travail.

Créer des emplois durables et locaux

L'activité de collecte et valorisation textile du Relais permet l'embauche de personnes éloignées de l'emploi et souvent peu qualifiées. Le Relais s'attache à maintenir au maximum son activité en France pour **créer des emplois dans toutes les régions.**

Un modèle solidaire… et rentable !

Le Relais est la preuve que **professionnalisme et solidarité peuvent aller de pair** : grâce à la mobilisation de tous, Le Relais est aujourd'hui leader français du secteur. Les bénéfices de l'entreprise sont répartis pour une moitié entre les salariés et pour l'autre moitié dans la création de nouveaux emplois.

Le Relais en France

Le Relais en Afrique